

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU MERCREDI 15 FÉVRIER 2017 À 18 HEURES 30
SALLE DANGOU LESCOUZERES
(sur convocation du 8 février 2017)**

Président

Nombre de conseillers : 9

Nombre de membres nommés : 9

Présents : 13

Absents représentés : 4

Absents excusés : 2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
Séance du 15 février 2017**

L'an deux mille dix-sept, le quinze du mois de février à 18 heures 30, le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 8 février 2017, s'est réuni en session ordinaire, au siège de MACS à Saint Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Madame Frédérique Charpenel.

Présents :

Mesdames Frédérique CHARPENEL, Maïté GRAFF, Corine LAFITTE, Elisabeth LARTIGUE, Pierrette MICHELENA et Françoise TROCCARD ;

Messieurs Pierre ATHANASE, Benoît DARETS, Michel DOFFEMONT, Alain JEAN, Pierre LAFFITTE, Alain LAVIELLE, et Yves MONGROLLE.

Absents représentés :

Madame Nelly BETAÏLLE a donné pouvoir à Monsieur Yves MONGROLLE, Madame Sabine RICHARD a donné pouvoir à Madame Frédérique CHARPENEL, Monsieur Michel PENNE a donné pouvoir à Monsieur Pierre ATHANASE et Monsieur Jérôme PETITJEAN a donné pouvoir à Monsieur Benoît DARETS.

Absents excusés :

Messieurs Éric KERROUCHE et Pascal SCHWINDOWSKY.





OBJET : QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : Madame Frédérique Charpenel

- **INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT EN APPLICATION DES ARTICLES R. 123-21 A R.123-23 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DE LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 29 AVRIL 2014 PORTANT DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRÉSIDENT**

MARCHÉS PUBLICS

Marchés et accords-cadres selon la procédure adaptée :

- **Marchés de service**

Services d'assurance pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Marenne Adour Côte-Sud (MACS)

Notification le 21 décembre 2016

Lot 1 : assurance des responsabilités et des risques annexes

Titulaire : SMACL à Niort (79031)

Montant : 4 971,74 € TTC

Lot 2 : assurance des véhicules et des risques annexes

Titulaire : SMACL à Niort (79031)

Montant : 24 023,26 € TTC

Lot 3: assurance de la protection juridique

Titulaire : SMACL à Niort (79031)

Montant : 1 457,90 € TTC

Le conseil d'administration prend acte de ces informations.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département.

*Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
A Saint-Vincent-de-Tyrosse, le 15 février 2017*

Pour le président,
par délégation
La vice-présidente,



Charpenel
Frédérique Charpenel